

Note de service

Destinataires : Suppléantes et suppléants

Expéditeur : Eric Despatie, directeur des ressources humaines

C. C. : AEFO, FEÉSO et SCFP

Objet : **Demande de relevé d'emploi au cours de l'année scolaire**

Le résultat de votre demande de relevé d'emploi au cours de l'année scolaire est le suivant :

- le Conseil doit faire une entrée de cessation d'emploi dans ses bases de données ;
- **l'entrée annule vos tâches futures dans le système informatisé de suppléance et d'assiduité (SISA) ;**
- SISA n'enregistre pas un retour automatique ;
- la suppléante, le suppléant doit indiquer, lors de sa demande, la date de retour au travail, s'il y a lieu ;
- le Conseil doit indiquer sur le relevé d'emploi une cessation d'emploi;

Si vous avez des questions concernant les relevés d'emploi, vous pouvez communiquer avec madame Sheila Gauvin, agente responsable de la paie, au 705-671-1533, poste 2239.